

Récompenses

La remise des récompenses sera effectuée à 17h15 et sera suivie par un pot de l'amitié.

Classement toutes catégories : coupe

Classement féminin : coupe et fleurs

Classement masculin : coupe

Classement par équipe sur quatre coureurs : coupe pour les 7,5km et trophée pour les 15km

Classement handisport : coupe

Classement d'honneur au premier coureur habitant Saint Vivien : coupe pour les 7,5km et trophée pour les 15km

Coupe au deuxième et troisième

Coupe au benjamin et au doyen de la course

Les trophées sont à remettre en jeu lors de la prochaine édition et seront acquis définitivement après trois victoires consécutives.

Les récompenses ne sont pas cumulables

Tee-shirt ou médaille à chaque participant.

Résultats

Les résultats seront disponibles sous 8 jours sur le site internet de la mairie de Saint Vivien :

www.saint-vivien17.fr

Les 7,5km et 15km de Saint Vivien

PLAN DU PARCOURS

Les 15km : 2 tours =
15,42km



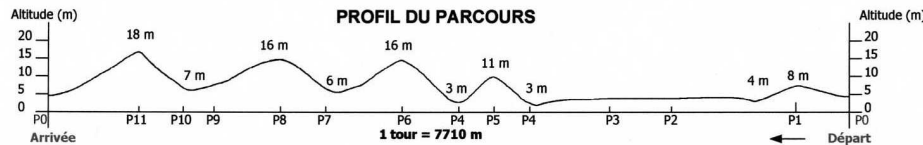
Points kilométriques particuliers		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour
P0	Départ	0
	Devant Mairie	7,71
P1	Le calvaire	0,54 / 8,25
P2	Loin du Bruit	1,74 / 9,45
P3	Château d'eau	2,38 / 10,09
P4	Entrée du verger	3,07 / 10,78
P5	Le verger	3,41 / 11,12
P4	Sortie du Verger	3,77 / 11,48
	Ravitaillement 1	
P6	La Frénésie	4,33 / 12,04
P7	Bourlande	5,09 / 12,8
P8	Les Bastardes	5,54 / 13,25
P9	Barbaran	6,19 / 13,9
	Ravitaillement 2	
P10	Fief des Pauvres	6,39 / 14,1
P11	Le Moulin	6,85 / 14,56
P0	Arrivée	7,71 / 15,42
	Devant Mairie	

Moyens sécurisé et Chronométrage

Poste de secours :
A l'arrivée/départ

Secouristes et moyen radio :
Répartis sur tout le parcours

Chronométrage :
A l'arrivée uniquement



7,5 et 15km de Saint Vivien 18ème Edition



ETRE ET DURER

Athlétisme

Samedi 28 Mars 2009
Départ 15H00

Renseignements :
Jean-Pierre LACOURARIE
06.78.73.89.62



**18^{ème} Edition
7,5km et 15km
de SAINT VIVIEN
28 MARS 2009**



Départ de la course à 15h00

N° DE DOSSARD

7,5km

15km

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe F M

Année de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mail : _____

Club sportif : _____

Ou Entreprise, Association : _____

Pour la prise en compte de votre inscription, nous devez fournir **OBLIGATOIREMENT** les informations et documents suivants :

si licencié FFA, n° de licence 2008-2009 _____ joindre sa photocopie

si non licencié, fournir un certificat médical datant de moins d'1 an de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition, ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé

TOUT BULLETIN INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

DROIT D'ENGAGEMENT

Jusqu'au 20 mars 2009 A compter du 21 mars 2009

6€ pour les 7,5km

8€ pour les 7,5km

7€ pour les 15km

9€ pour les 15km



MODE DE REGLEMENT

Chèque Espèces



Règlement par chèque bancaire à l'ordre du **FOYER RURAL DE SAINT VIVIEN** : aucun remboursement en cas d'annulation

Bulletin à adresser à : Jean-Pierre LACOURARIE, FOYER RURAL DE SAINT VIVIEN
Mairie - 17220 SAINT VIVIEN

**REGLEMENT 18^{ème} EDITION des 7,5km et 15km
de SAINT VIVIEN**

Parcours

Parcours de 15,42km (deux boucles de 7,71km) conforme aux dispositions réglementaires nationales de la charte des courses hors stade FFA. Le parcours est balisé tous les kilomètres et contrôlé par un service de sécurité. Des points de ravitaillements seront placés aux kms 3,8 – 6,2 – 11,5 et 13,9. Le chronométrage est effectué uniquement à l'arrivée.

Engagement : course limitée à 400 coureurs

L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés âgés de 16 ans minimum. Tout concurrent non licencié FFA doit fournir un certificat médical de non **contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition** datant de moins d'un an à la date de la course. Les athlètes licenciés FFA doivent fournir une photocopie de leur licence en cours de validité au jour de la course. Il est expressément rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Inscription

Obligatoirement au moyen d'un bulletin individuel d'inscription accompagné d'une photocopie du certificat médical pour les non licenciés ou de la copie de la licence FFA pour les licenciés. Montant de l'engagement : 6€ pour les 7,5km, 7€ pour les 15km **avant le 21 mars 2009**. Après cette date le montant de l'engagement sera de 8€ pour les 7,5km et 9€ pour les 15km. Inscription possible sur place le jour de la course de 13h00 à 14h00 dernier délai.

Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. **Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.**

Assistance

Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Les services médicaux seront habilités à mettre hors courses tout participant paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Loi informatique

CNIL, conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse.

Droit à l'image

Les concurrents autorisent expressément les organisateurs des 7,5km et 15km de Saint Vivien ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prise à l'occasion de leur participation à la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Retrait des dossards

A partir du **samedi 28 mars 2009 de 10h00 à 13h00** devant la mairie de Saint Vivien. **Afin d'éviter à tout coureur et organisateur des désagréments, il est vivement conseillé de retirer son dossard avant 12h00.** Les dossards devront être placés sur la poitrine (se munir d'épingles). **Les dossards devront être rendus à l'arrivée. Tout coureur qui n'aura pas rendu son dossard ne sera pas classé.** En cas d'abandon, l'athlète doit impérativement remettre son dossard au signaleur le plus proche ou à la voiture balai.

Départ

Le rassemblement des coureurs pour les 7,5km (1 tour) et les 15km (2 tours) est fixé sur la ligne de départ à 14h45. Le départ sera donnée à 15h00 très précises. Le départ handisport aura lieu à 14h55. Le temps limite imparti aux concurrents pour être classé est de 2h30. Au-delà, la sécurité n'est plus assurée par les organisateurs de ce parcours.

Accompagnateurs

En application du règlement de CNCHS, tout accompagnateur notamment à bicyclette ou en roller est interdit sur le parcours.